

Historic places of worship: basic information by country

This up-to-date background information will be used to provide comparative data and a policy overview that will be shared with other delegates at the forum in November and before the event on the website.

We aim to have only one form per country, so ask that delegates from the same country share information and return it to hockley@tcct.org.uk when all parties are all satisfied with the overview. Please avoid abbreviations and explain any country specific terms. Thank you.

Country	
Names and email address/web site for people who have completed form	Christophe Amsler Galerie Saint-François, porte b CH – 1003 Lausanne amslarch@bluewin.ch
The current situation	
Brief country context to explain current situation	<p>MULTIPLICITE DES SITUATIONS, UNICITE DU «MONUMENT HISTORIQUE»</p> <p>La situation administrative des lieux de foi en Suisse est multiple. Elle reflète l'organisation décentralisée de notre pays aux plans politique (23 cantons à forte autonomie), linguistique (4 langues nationales: allemand, français, italien, romanche) et confessionnel (3 religions monothésites et leurs confessions).</p> <p>Croiser ces différents découpages fait augmenter exponentiellement les cas de figure administratifs: temple protestant vs canton catholique, églises nationales vs églises libres, propriétés privées vs propriétés publiques, etc. Pas de règle générale en Suisse: une multitude de cas particuliers.</p> <p>La seule unité d'approche qui se dessine au plan suisse réside, depuis la fin du 19^e siècle, dans le traitement des lieux de foi comme <i>monuments historiques</i>. Le classement MH d'un lieu de culte débouche alors, en cas de restauration par exemple, sur un mode de subventionnement étatique pratiquement uniforme pour la totalité du pays et pour tout édifice classé, quelque soit sa situation géographique, confessionnelle ou foncière.</p>
Places of worship in use	
Number of places of worship by religion/denomination and religious attendance.	Il n'existe pas de statistique exhaustive des lieux de culte au plan national suisse. Le travail d'inventaire monumental est à la charge des cantons et ne procède généralement pas par catégorie d'objets.
Who is responsible for the management of buildings?	<p>GESTION QUOTIDIENNE</p> <p>En règle générale, la gestion quotidienne des lieux de culte ressort aux propriétaires, en étroite coordination avec les usagers si ces derniers n'en sont pas les propriétaires.</p> <p>Mais, là encore, les situations de propriété ou d'usufruit, et par conséquent les organigrammes de fonctionnement et de financement, varient infiniment en fonction des appartenances cantonales ou confessionnelles.</p>
Who finances the maintenance? (State funding, Church tax...)	<p>ENTRETIEN ORDINAIRE</p> <p>L'entretien ordinaire des lieux de culte est à la charge des propriétaires, quel que soit le régime de leur propriété</p> <p>On constate cependant une prise en charge croissante de</p>

	<p>l'entretien des lieux de culte quels qu'ils soient par les collectivités publiques,, au titre des relations qui s'établissent entre Etat et Eglises reconnues de droit public.</p> <p>CONSERVATION-RESTAURATION</p> <p>Comme dans le cas de l'entretien ordinaire, la charge financière des interventions de restauration va au propriétaire. Mais la situation change du tout au tout selon que l'objet de la restauration <i>est</i> ou <i>n'est pas</i> classé MH. Dans le cas très favorable d'un objet classé MH au plan national, le subventionnement de la restauration peut être assuré par les pouvoirs publics jusqu'à hauteur de ca 50% (cumul des subventions communales, cantonales et fédérales).</p> <p>Le reste du coût reste à la charge du propriétaire qui doit fréquemment, et selon les cas, faire appel, pour remplir sa quote part aux dons, aux impôts ecclésiastiques, au mécénat ou aborder des fondations ou associations engagées dans le domaine de la conservation patrimoniale.</p> <p>Les difficultés financières actuelles des administrations publiques font que le soutien étatique des travaux de restauration au titre de MH a tendance à se restreindre aujourd'hui – provisoirement espérons-le – aux seuls objets d'appartenance privée.</p>
<p>What support organisations exist (to help a church or other organisation when there is a problem?)</p>	<p>Les aides proviennent essentiellement de la protection publique des biens patrimoniaux, ainsi que de certaines grandes institutions de droit privé (Heimatschutz, Patrimoine suisse, etc.) ou publique (Protection des biens culturels, etc.)</p>
<p><i>Places of worship not used for worship</i></p>	
<p>Number of places of worship that have closed for worship in recent years</p>	<p>Il n'existe pas de statistiques nationales sur ce point ni aux plans cantonaux du reste, à ma connaissance tout au moins.</p> <p>Dans le canton de Vaud, par exemple, la première vague de désaffectation suit l'introduction de la Réforme en 1536: des 300 lieux de culte catholiques seuls 102 sont affectés au culte nouveau (Vuilleumier, 1927-33). Le restant est laïcisé, vendu, ou simplement abandonné.</p> <p>La dernière vague de désaffectation de lieux de culte vaudois découle de la réunification des Eglises libre et nationale en 1966 (D. Luthy, 2000): 67 sur 78 chapelles de l'Eglise libre, formant doublon, sont désaffectées.</p> <p>L'actuelle restructuration des Paroisses de l'<i>Eglise Evangélique Réformée Vaudoise</i> sera peut-être à l'origine d'une nouvelle vague de réorientation fonctionnelle.</p>
<p>What organisations are responsible for the management of these places of worship</p>	<p>Lorsque les objets désaffectés sont à l'inventaire du patrimoine: les mêmes organisations que celles qui s'engagent dans la conservation des biens culturels</p>
<p>Who finances the above organisations?</p>	<p>L'entretien des lieux de foi désaffectés, laïcisés et passés au domaine privé est à la charge exclusive des privés Dans le cas où l'objet désaffecté est <i>Monument historique</i>, les droits au subventionnement restent acquis quel que soit le nouveau propriétaire ou la nouvelle affectation.</p>

General information	
Number of buildings of architectural or historical importance.	Pour le canton de Vaud: ca 950 objets inscrits à l'inventaire de la Protection des Biens Culturels, listes A et B
Rural/urban issues	
Tax situation	
Have any surveys been compiled recently? (Please attach weblink or email document).	
Which subjects are of special concern?	
Which are the areas that could be helped by working together at a European level	
Predicted future national situation/direction it is heading	
Any other comments	